

Diffuser ou débattre : réflexion sur la médiation muséale des problèmes environnementaux

Paul Rasse, Yves Girault, Cecile Debart

► To cite this version:

Paul Rasse, Yves Girault, Cecile Debart. Diffuser ou débattre : réflexion sur la médiation muséale des problèmes environnementaux. Des expositions scientifiques à l'action culturelle, des collections pour quoi faire?, 2007. sic_00158865

HAL Id: sic_00158865

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00158865

Submitted on 30 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre de livre publié in Des expositions scientifiques à l'action culturelle, des collections pour quoi faire, sous la Direction d'Yves Girault, Ed. du Muséum national d'histoire naturelle, mai 2000.

Mots clefs : Muséologie, espace public, expositions, environnement

Diffuser ou débattre : réflexion sur la médiation muséale des problèmes environnementaux

Cécile Debart, Yves Girault¹, Paul Rasse²

Résumé : La problématique environnementale est caractérisée par la complexité : complexité des conceptions sur l'environnement et la nature, complexité des champs disciplinaires concernés, complexité des enjeux... qui impliquent une multitude d'approches de cette problématique. Ces approches de l'environnement vont alors orienter différentes formes de médiation muséale des problèmes environnementaux. Par exemple, certains musées s'inscrivent dans une approche naturaliste de l'environnement, alors que d'autres l'abordent par une approche plus scientifique qui considère l'environnement comme une affaire de spécialistes. Enfin, une nouvelle tendance des musées qui est celle de mettre la science en débat apparaît aujourd'hui et permet d'aborder l'environnement comme un domaine ouvert à tous, où chacun est amené à participer au débat : les musées tendent ainsi à devenir des espaces publics. Nous nous proposons alors de réfléchir sur ce que peut être concrètement cette nouvelle forme de médiation au sein d'une exposition, au travers des collections. <pour cela, nous analyserons les caractéristiques des objets qui sont pertinentes pour cette médiation (polysémie, valeur émotionnelle et capacité des objets à incarner des repères) afin d'apporter des pistes de réflexion à la mise en place du débat dans l'exposition.

Mots-clés : environnement, débat, discussion, espace public, questionnement politique et social.

Summary : Complexity and diversity characterise the environmental problems : complexity and diversity of the misconceptions on nature and environment, of the discipline, of the stakes which

¹ Cécile Debart et Yves Girault, Muséum National d'Histoire Naturelle, Equipe de Recherche sur la Médiation Muséale, 5, rue Geoffroy Saint Hilaire, 75005 Paris. E-mail : ermm@mnhn.fr

² Paul Rasse, Université de Nice Sophia Antipolis, Laboratoire I3M, Boulevard Edouard Herriot, BP 209, 06204

all determinate many different ways to intend environment. Those approaches are going to determinate also the different forms of environmental mediation in the museum. For example, some museums will have a naturalist approach of environment and will consider only the nature's problems, whereas others will consider it as a scientific matter which must be treated by specialists. A new approach is also appearing : environment considered as a public matter, on which everybody can give its opinion and participate. The museum becomes therefore an open and public place, where every one can debate and discuss on science. We propose to think about the possibility to provoke this debate and discussion through the objects and the collections.

Key-words : environment, debate, discussion, public place.

Dans les années 1970, la problématique environnementale relayée par les médias gagne toute la société : les préoccupations quotidiennes de tout un chacun, mais aussi l'industrie, l'économie, la recherche scientifique, l'éducation, la politique etc. Les musées d'histoire naturelle qui depuis près d'un siècle tombaient doucement en désuétude y ont vu l'occasion de gagner un vaste public. De même, les nouveaux espaces de médiation, à l'image de la Cité des Sciences et de l'Industrie, eux aussi soucieux de leur légitimité ont intégré cette problématique environnementale. Ainsi devait émerger le concept de muséologie de l'environnement situé à la croisée de plusieurs disciplines scientifiques, mais aussi du politique, de l'économique et du social. Face à l'ampleur du champ des savoirs concernés et à la complexité des enjeux, il devenait évident que la vulgarisation traditionnelle ne pouvait convenir et qu'il allait falloir revoir les fondements de la médiation muséale. Partant de là, plusieurs voies s'offraient à la muséologie de l'environnement, orientées comme nous le verrons par différentes approches de l'environnement. Nous nous proposons alors de réfléchir sur le rôle des collections et des objets dans une tendance actuelle de la muséologie de l'environnement : celle de la mise en débats.

1. Les différentes approches de l'environnement

Quiconque s'intéresse au domaine de l'environnement se heurte bien vite à une première grande difficulté : qu'est ce que l'environnement ? Chacun de nous en a une perception personnelle, construite sur notre histoire, notre culture ou encore le type de rapport entretenu avec la nature. J. Theys³ le confirme ainsi : « *quand deux personnes parlent d'environnement, il y a de fortes probabilités pour qu'elles ne parlent pas de la même chose* ». De nombreuses recherches ont porté sur les conceptions sur l'environnement et sur la nature, et c'est à partir de ces recherches que nous construisons l'analyse suivante. Pour commencer, nous estimons qu'il faut éviter certains raccourcis qui considèrent l'environnement comme étant par exemple la nature ou encore une science. Nous estimons que l'environnement est selon les propos de P. Blandin⁴ un domaine de préoccupations pour les individus et pour les sociétés. A partir de cette première

³ Jacques Theys, *L'environnement à la recherche d'une définition... Note de méthode n°1*, Orléans, IFEN, 1993.

⁴ Patrick Blandin, propos recueilli lors d'un entretien réalisé en 1998 dans le cadre d'une recherche doctorale en cours (Cécile Debart).

approche, nous avons retenu la dichotomie proposée par C. et R. Larrère⁵ qui opposent une conception naturaliste de l'environnement à une conception humaniste.

La conception **naturaliste** place la biosphère et la nature au centre des préoccupations environnementales. Elle est en cela « *biocentrique* »⁶. L'homme est à l'extérieur et il respecte la nature pour sa « *valeur intrinsèque* »⁷. Cette conception est par exemple à la base de l'hypothèse Gaïa⁸ : la biosphère fonctionne comme un grand tout autorégulateur et peut donc être considérée comme un être vivant. J.M. Drouin⁹ analyse cette thèse de la manière suivante : « *on peut voir simplement dans Gaïa une nouvelle version du concept de biosphère comme on peut en faire le fondement d'une nouvelle religion panthéiste. (...) Toutefois, cette vision réductionniste de la vie s'accompagne d'une vision globalisante de la planète* ». F. Boillot-Grenon¹⁰ voit quant à elle comme dérive le risque de minimiser l'impact des actions humaines sur l'environnement. C'est en effet ce qui apparaît dans les propos de J. Lovelock (op. cit.) lors d'un colloque sur les dangers qui menacent l'atmosphère terrestre, et commentés ici par J.M. Drouin (op. cit.) : « *notre capacité à polluer à une échelle planétaire lui semblait assez insignifiante par rapport à la robustesse du système formé par les composants organiques et inorganiques de la planète* ». Ce courant de pensées s'inscrit selon L. Ferry (op. cit.) dans les mouvements appelés écologie profonde ou deep ecology, qui s'appuient notamment sur « *la revendication d'un droit à la nature* » et tendent à « *devenir l'idéologie dominante des mouvements alternatifs en Allemagne et aux Etats-Unis* ». Nous retiendrons pour notre part de cette conception naturaliste le fait que l'objet des préoccupations environnementales est centré sur la nature où l'homme excentré n'est pas le maître du jeu. A cette première vision s'oppose une seconde vision où l'objet des préoccupations environnementales est l'homme.

⁵ Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997.

⁶ Lucie Sauvé, *Pour une éducation relative à l'environnement. Eléments de design pédagogique*, Paris, Eska 1994.

⁷ Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.

⁸ James Lovelock, *La terre est un être vivant : l'hypothèse Gaïa*, Monaco, Ed. du Rocher, 1986.

⁹ Jean-Marc Drouin, *L'écologie et son histoire*, Paris, Flammarion, 1993.

¹⁰ Francine Boillot-Grenon, *L'évaluation, moteur de l'innovation, Processus de conception d'un livre-jeu d'éducation et de vulgarisation environnementales*, Thèse de l'Université de Genève, 1996.

Cette conception **humaniste**¹¹ ou **anthropocentriste**¹² s'inscrit dans un questionnement croisant des points de vue scientifiques, politiques et sociaux. Selon L. Ferry (op. cit.), cette conception « *part de l'idée qu'à travers la nature, c'est encore et toujours l'homme qu'il s'agit de protéger, fut-ce de lui-même, lorsqu'il joue les apprentis sorciers* ». L'anthropocentrisme est donc un « *problème de relation à l'humanité, et non de relation à la nature* »¹³. C. et R. Larrère (op. cit.) ainsi que J.M. Drouin (op. cit.) estiment que cette conception prend naissance avec R. Descartes car elle s'inscrit dans le projet cartésien de « *rendre l'homme maître et possesseurs de la nature* »¹⁴. L'homme peut disposer de la nature et la manipuler dans un but de domination ou d'harmonie. Cependant, certains soulignent que « *si la nature est façonnée par l'homme, celui-ci ne maîtrise pas pour autant l'ensemble des effets de ses interventions* »¹⁵. De plus, l'homme se prenant pour le centre du monde pourrait avoir tendance « *à ne voir dans le reste du monde que des matériaux et des instruments créés à son usage* » (J.M. Drouin, op. cit.).

Nous sommes conscients des limites de cette typologie bipolaire et de l'existence en réalité d'une palette plus nuancée de conceptions. Cette analyse préliminaire nous paraît cependant indispensable pour souligner l'existence de tendances divergentes au sein de la problématique environnementale. Chacune de ces différentes tendances apporte des éléments pertinents à la compréhension de la problématique environnementale, rencontre rapidement ses propres limites mais surtout implique d'autres divergences, notamment en matière de gestion de l'environnement et d'éducation à l'environnement. Par exemple, on peut se demander qui doit effectuer les choix environnementaux ? Les experts, les politiques ou les citoyens ? Selon les cas, comment le public est-il informé et que se passe-t-il si les experts ne sont pas d'accord entre eux ? Faut-il éduquer les citoyens pour qu'ils adhèrent aux mesures prises par les élus et les experts ou bien faut-il les inviter à la réflexion et à la prise de décision ? Il ne s'agit pas ici de répondre à ces questions mais de montrer qu'à travers les différentes conceptions sur l'environnement se posent de véritables questions et que « *c'est le type de questions auxquelles se trouvent confrontés non*

¹¹ selon C. et R. Larrère, op. cit.

¹² selon J.M. Drouin, L. Ferry, F. Boillot-Grenon, op. cit.

¹³ Maurice Agulhon, *Le sang des bêtes*, Romantisme n°31, 1981, cité par L. Ferry, op. cit.

¹⁴ René Descartes, *Discours de la méthode*, 6ème partie, 1637, Paris, Vrin, 1970.

¹⁵ Bernard Kalaora, Raphaël Larrère, *Les sciences sociales et les sciences de la nature au péril de leur rencontre*, in N. Mathieu et M. Jollivet, *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989.

seulement les scientifiques, les militants, les décideurs mais donc indirectement, tous les citoyens » (J.M. Drouin, op. cit.). C'est donc un des rôles de la médiation des problèmes environnementaux de prendre en compte toutes ces difficultés, toutes ces approches différentes et parfois contradictoires, pour permettre à chaque citoyen d'être confronté au mieux à la problématique environnementale. Nous allons voir maintenant que l'évolution de la fonction sociale des musées répond à ces différentes approches de la problématique environnementale.

2. La médiation de la problématique environnementale dans l'évolution de la fonction sociale des musées.

La première fonction sociale des musées, du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle, était de montrer aux publics les beautés de la nature dans ce qu'on appelait alors les cabinets de curiosité¹⁶ : la nature y était admirée, explorée et conservée. Mais déjà, l'idée de préserver la nature in-situ apparaissait : en effet, cette idée de préservation naquit sans doute aux Etats-Unis avec la création en 1870 du parc naturel de Yellowstone¹⁷. Aujourd'hui, bien des parcs naturels régionaux et nationaux, ou encore certains musées rentrent dans cette conception naturaliste de l'environnement en privilégiant dans leurs expositions une approche esthétique et conservationniste de la faune et de la flore¹⁸.

C'est à partir du XIX^{ème} siècle que les musées vont commencer à montrer la science et ses concepts. A l'époque, ce sont les concepts d'évolution et d'écologie qui apparaissent et qui déterminent une nouvelle forme de muséologie : les expositions deviennent thématiques et non plus exhaustives. Les dioramas sont l'exemple type de cette nouvelle muséologie. C'est une muséologie des processus selon M. Van Praët (op. cit.), ou une muséologie de la modélisation pour reprendre le terme employé dans le numéro spécial de Public et Musées consacrés aux dioramas¹⁹. De nos jours, de nombreux musées scientifiques abordent l'environnement par le

¹⁶ Michel Van Praët, *Les expositions scientifiques, « miroirs épistémologiques » de l'évolution des idées en sciences de la vie*, in Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie, Vol 2, n°1, 1995, pp52-69.

¹⁷ Jean Davallon, Gérard Grandmont, Bernard Schiele, *L'environnement entre au musée*, Presses Universitaires de Lyon, Musée de la civilisation au Québec, 1992.

¹⁸ Ceci est avéré par une recherche doctorale en cours menée auprès des diverses institutions muséales concernées par la problématique environnementale (Cécile Debart).

¹⁹ Publics et Musées, *Les diorames*, n°9, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

biais de la science, en montrant des processus d'évolution, de régulation etc...²⁰ dans un souci de vulgarisation. L'environnement est l'affaire des spécialistes qui réalisent par exemple des recherches sur la biodiversité, sur la reproduction des espèces menacées dans les parcs zoologiques en vue de leur réintroduction, ou encore dans les vergers et les conservatoires botaniques etc. Le musée devient un lieu privilégié de vulgarisation des connaissances, mais aussi de soumission à la parole savante. Là, le public est passif, rassemblé pour recevoir des leçons de vérité, exclu, renvoyé à sa « barbarie » parce qu'il ne comprend rien ou pas grand-chose de ce qui se dit et se donne à voir dans les musées érigés en temple de la science²¹. Cette conception du musée est perpétuée encore aujourd'hui malgré l'évolution de la muséologie contemporaine (l'interactivité, la prise en compte des publics...).

Enfin, selon P. Rasse²², le musée scientifique a tendance aujourd'hui à devenir sur le modèle des musées de société de véritables espaces publics dans lesquels la médiation scientifique repose moins sur la vulgarisation des savoirs que sur leur **mise en débat**. Cette nouvelle fonction sociale des musées s'inscrit selon nous dans une conception de la problématique environnementale où chacun est amené à participer au débat jusque-là réservé aux experts et élus. Le musée accroît ainsi son rôle d'utilité sociale. Le philosophe allemand J. Habermas²³ définit l'espace public comme un espace autonome de discussion, de critique, de débat libre et ouvert à tous, né au XVIIIème siècle dans les salons, les cafés, les revues littéraires, les cabinets de curiosité où progressivement la bourgeoisie fait l'apprentissage du débat dans des domaines jusque-là réservés à l'aristocratie et à l'Eglise. E. Kant²⁴, qui est à l'origine du concept, voit dans l'espace public l'usage de la raison comme « *seul tribunal auquel tout doit être soumis, y compris la société ecclésiastique, la religion, le prince et la constitution* ». C. Ducol²⁵ quant à elle propose l'analyse suivante de l'espace public et de l'usage de la raison :

²⁰ cf. note 18

²¹ Paul Rasse, *Techniques et culture scientifique au musée, ingénierie et communication des musées de société*, Presses Universitaires de Lyon, 1997.

²² Paul Rasse, *Les musées à la lumière de l'espace public. Des collections à la communication*, L'Harmattan 1999.

²³ Jürgen Habermas, *L'espace public*, Ed. Payot, 1996, (1ère édition 1962, en français 1978).

²⁴ Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, préface de la première édition, 1781.

²⁵ Claudine Ducol, *La rhétorique de l'éthique*, in *Méthodes et conduites du débat public*, Les cahiers de Jéricost, IUT de Tours, 1997.

- *la raison est démocratique* : elle a émergé dans la Grèce classique qui considérait que « *les affaires communes ne peuvent être réglées, les décisions d'intérêt général prises qu'au terme d'un débat public et contradictoire, ouvert à tous et où les discours argumentés s'opposent les uns aux autres* »²⁶. Le débat est alors une technique de décision sociale ;

- *la raison est éthique* : elle considère comme semblable la liberté des uns et des autres, ce qui implique dans le monde scientifique qu'il faut une éthique de précaution qui respecte la liberté de chacun afin d'éviter de nouveaux scandales du type du sang contaminé chez nous ou des stérilisations forcées dans certains pays nordiques ;

- *la raison est rhétorique* : la discussion et l'argumentation sont, comme le défend P. Ricoeur²⁷ les fondements de la citoyenneté.

Pour J. Habermas, l'espace public atteint son apogée au XVIIIème siècle, mais va peu à peu décliner suite au repliement de la sphère privée domestique sur la cellule familiale et à l'essor des nouveaux médias de masse. Finalement, au XXème siècle, la majorité est cantonnée dans une consommation culturelle passive, tandis qu'une minorité de spécialistes (l'intelligentsia) fait un usage privé de la raison et de la critique. L'espace public n'existe plus et la domination bourgeoise de l'intelligentsia du XXème siècle a finalement remplacé la domination de la cour au XVIIIème siècle. Dans la relecture critique qu'il fait de son ouvrage vingt ans plus tard, J. Habermas nuance son point de vue en se demandant s'il peut exister à l'instar des lieux de discussion publique du XVIIIème siècle des espaces publics susceptibles de représenter une alternative à l'hégémonie des médias de masse²⁸. Dans l'un de ses derniers ouvrages, « *Droit et démocratie* », il consacre un chapitre au rôle de la société civile dans l'espace public et s'intéresse aux procédures par lesquelles les citoyens parviennent à se faire entendre auprès des politiques en formulant des problèmes sociaux de façon à mobiliser les médias et l'opinion publique, jusqu'à se faire entendre des élus politiques et à les amener à en débattre entre eux. On pense alors aux nombreux débats environnementaux souvent relatifs à l'aménagement du territoire qui, du forum

²⁶ Jean-Paul Vernant, *Raison d'hier et d'aujourd'hui, Entre mythe et politique*, Seuil, 1996, cité par C. Ducol (op. cit.).

²⁷ Paul Ricoeur, *Avant la loi morale, l'éthique*, Encyclopedia Universalis, Symposium, 1993, cité par C. Ducol (op. cit.).

²⁸ dans la préface à l'édition de 1990 et dans *Droit et démocratie*, Gallimard, 1997.

spécialisé glissent vers la place publique avant de remonter vers les politiques. Ce peut être également le cas des mouvements pétitionnaires où des décisions initialement politiques et privées se retrouvent sur la place publique. P. Rasse (1999, op. cit.) voit pour sa part la reconquête de l'espace public dans les musées de société. Il montre dans les écomusées des années 1970 puis dans les musées de société²⁹ des années 1980 comment l'institution muséale commence à s'ouvrir au public et à la société, jusqu'à devenir un espace où le public peut mettre en question les représentations de la culture et leurs significations, pour nourrir une culture collective sur l'humanité et le sens de l'histoire (P. Rasse, 1997, op. cit.). Dans les musées de société, le public intervient directement ou indirectement sur le contenu et change ainsi son rapport à l'exposition et au savoir. Les populations confrontées à la désertification des campagnes, à la disparition de nombreux secteurs d'activités industrielles et donc des modes de travail et de vie qui y étaient attachés, ont investi le musée comme lieux d'expression et de conservation de leur identité menacée par la mondialisation et le brassage des cultures. La population est intégrée par sa présence dans le musée ou le parc naturel régional (visite, manifestation), mais aussi par l'intérêt qu'elle accorde à son patrimoine et à son histoire (en donnant ses propres objets par exemple), par sa participation aux différents projets de développement, par la constitution d'une communauté d'érudits d'histoire locale, souvent amateurs et autodidactes, qui s'investissent dans le projet muséographique ou d'aménagement du territoire. Le musée devient ainsi un espace public de savoirs populaires et non plus un lieu de diffusion de savoirs savants choisis et détenus par la communauté scientifique. Le flux unilatéral d'informations s'ouvre ainsi sur un modèle de circulation, de diversification, de confrontation de plusieurs flux d'informations qui donnent un sens aux savoirs. Le musée devient alors dans cette perspective « *un espace communicationnel mis publiquement à la disposition de la société, à l'aide duquel elle se pense et se représente dans sa dynamique historique* » (P. Rasse, 1999, op. cit.).

De plus, les musées de société ont élargi le champ d'intervention de l'institution muséale à la société toute entière, non plus seulement, aux beaux arts et aux sciences, mais aussi aux cultures populaires, à l'environnement, et même pour certains d'entre eux, aux préoccupations

²⁹ par musées de société, on entend écomusée, musée d'histoire locale, les musées d'ATP, les musées techniques et

sociales et politiques du moment. Le musée tend ainsi à subir une double mutation : mutation des contenus (résultant non plus de choix académiques mais d'un intérêt du public pour telle thématique ou tel objet), et une mutation du rapport à ces contenus, aux savoirs (de dominé par le savoir-savant, le visiteur établit un rapport égalitaire avec le musée et peu confronter ses connaissances, son expérience au savoir des experts). Bien sûr, la réalité sur le terrain est toujours moins aboutie et plus compliquée que dans ces quelques généralités. Néanmoins l'idéal type, rapidement brossé ici, de musée de société comme espace public est utile pour cerner les enjeux de la mutation en cours. Mais cela est-il transposable aux musées de sciences ? Finalement, le musée de sciences peut-il devenir un espace de communication, d'information du public, mais aussi de débats sur des sujets controversés qu'il met en scène ?

3. Caractéristiques des objets dans la mise en oeuvre du débat³⁰

Le musée comme espace public étant une tendance nouvelle de la muséologie, nous n'avons pas d'exemple d'expositions dans les musées de sciences qui abordent l'environnement dans cette perspective d'espace public³¹. Cependant, il existe de nombreuses expositions qui ponctuellement, à travers quelques exhibits, proposent de mettre en débat la problématique environnementale. A travers ces exemples, nous allons analyser la possibilité d'avoir dans une exposition un espace générateur de débats s'appuyant sur une présentation d'objets et de dispositifs particuliers. Nous allons donc approfondir notre réflexion sur quelques caractéristiques des objets susceptibles, selon nous, de mettre en oeuvre le débat. Cette analyse des caractéristiques reposent ainsi plus sur une réflexion de notre part que sur des enquêtes appropriées. En effet, nous n'avons pas à ce jour la connaissance d'enquêtes sur l'efficacité médiatique de certains objets ou artefacts dans la mise en place du débat. Il y a là d'ailleurs une véritable porte ouverte à des recherches plus poussées.

Capacité des objets à mettre en scène la confrontation, la diversité et la complexité.

industriels.

³⁰ Nous devons préciser ce que nous entendons par débat : il s'agit d'une part d'élargir le sens d'une exposition et d'autre part de créer une discussion autour de l'exposition, soit entre les visiteurs (rappelons que 91 % des visites se font en groupe -Développement culturel, n°5, 1994-), soit entre scientifiques ou encore entre visiteurs et scientifiques.

³¹ cf. note 18.

Nous pensons que les objets de par leur caractère polysémique sont capables de montrer la complexité et la diversité des regards sur l'environnement mais aussi leur confrontation. C'est le cas par exemple dans la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum National d'Histoire Naturelle avec l'artefact « Tout se complique ». Il tend à montrer la complexité et la synergie des effets multiples provoquées par les activités humaines sur le Rhône. Une grande maquette reproduit le cours du Rhône. Des commentaires, des dispositifs vidéo et des dioramas jouent en contrepoint et affinent la disposition complexe des phénomènes produits et de leurs interactions. Muséographiquement, nous voyons à travers cet exemple que l'utilisation simultanée de différents supports peut permettre d'introduire diversité et complexité.

A la suite, une structure métallique (aujourd'hui disparue) portant des audiovisuels permettait d'introduire la diversité des opinions sur la biodiversité. Comme le confirment les propos de deux des concepteurs de cet exhibit : *« l'idée était de montrer qu'il n'y a pas une idée de la biodiversité, mais des représentations variables selon les identités, selon les cultures. (...) On aurait voulu montrer qu'on n'a pas à regarder les problèmes d'environnement selon une seule culture qui est celle de la société occidentale industrielle. On aurait voulu montrer que les grands champs culturels de l'humanité peuvent avoir des regards différents sur les rapports homme-nature »*³².

Enfin, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, l'exposition permanente sur l'environnement propose un audiovisuel sur le thème des CFC. Il présente non seulement le point de vue des scientifiques mais aussi celui des industriels, des politiques et des citoyens. Ainsi, le visiteur assiste à un débat virtuel montrant qu'il n'existe pas une solution à un problème, mais selon les acteurs et les enjeux diverses solutions à divers problèmes.

A travers ces exemples, nous pensons qu'une certaine mise en scène des objets et des artefacts peut permettre la présentation d'une diversité des approches de l'environnement mais aussi de la complexité de la problématique environnementale. Complexité et diversité peuvent être un des moyens d'instaurer le débat : elles permettent la coexistence et la confrontation d'informations différentes, voire contradictoires et peuvent donc initier le débat et l'instauration d'un espace public. En effet, rappelons que, comme nous l'avons précisé plus haut, l'espace public est

³² Cécile Debart, *Approches affective et muséologique de l'environnement : cas de l'acte III de la Grande Galerie de l'Évolution ?*, Mémoire de DEA, Muséum National d'Histoire Naturelle, 1997.

notamment caractérisé par l'usage de la raison démocratique fondée entre autres sur la confrontation d'opinions.

Capacité des objets à susciter la discussion. Les objets ont parfois une réelle dimension symbolique propre à soulever des questions et à susciter la discussion. C'est le cas par exemple dans la Grande Galerie de l'Évolution de la salle des espèces disparues. Cette salle, conçue comme un « sanctuaire » suscite une certaine émotion susceptible selon nous d'ouvrir une discussion entre les visiteurs. C'est également l'impression d'un des concepteurs de cette salle : *« je crois qu'il n'y a pas un visiteur à la sortie de cette salle qui n'ait pas fait une réflexion. A la sortie de cette salle, on a donc pu enregistrer de très nombreuses réactions. »* (C. Debart, op. cit.). Cependant, dans ce cas des problèmes d'extinction d'espèces, nous pensons que la valeur émotionnelle des objets doit être exploitée avec précaution afin de ne pas devenir source d'irrationalité, ce qui est le cas notamment pour certaines associations de défense de la nature et de l'environnement. En effet, l'exploitation de la menace qui pèse sur des animaux tels que les « bébés phoques » est tellement riche de valeurs symboliques et d'émotions qu'elle risque parfois de réduire et de simplifier des problèmes environnementaux complexes à la seule survie de ces animaux, sans prendre en compte d'autres éléments du débat.

Ainsi la valeur symbolique et affective de ces objets donnent du sens et ouvrent la discussion. Le problème peut se poser autrement : comment faire aborder par le public un discours et des objets qui n'ont aucune valeur symbolique ? C'est le cas dans la même exposition au sein de l'îlot « Pollution ». Le débat sur la pollution peut porter sur l'augmentation du volume des déchets. La présentation spectaculaire d'un bloc de plastique transparent englobant des déchets attire les visiteurs et provoque ainsi ce débat par des échanges de point de vue fréquents. A l'inverse, juste à côté, un autre exhibit est sensé amener les visiteurs à réfléchir sur le principe de la bioaccumulation. Or la présentation non spectaculaire, sans réelle valeur émotionnelle et symbolique, est rarement selon nos observations provocatrice de discussions sur le problème de la pollution chez les visiteurs. Pourtant ce phénomène complexe est des plus importants dans ce problème de pollution. Ce que nous voulons montrer à travers cet exemple c'est bien qu'une valeur symbolique est indispensable pour provoquer émotions et discussions.

Nous postulons donc que la valeur symbolique d'un objet le rend porteur d'émotions, susceptibles de déclencher la discussion, première pierre à la construction d'un débat et d'un espace public.

Capacité des objets à incarner des repères dans le débat. En effet, les objets peuvent incarner tel ou tel élément du débat et servir ainsi de repères. Les animaux disparus (dans la Grande Galerie) sont là, tangibles, présents devant le public, ils posent le problème du débat sur la biodiversité menacée, l'incarnent, lui donnent de la réalité. Nous pensons ainsi que les objets permettent de poser le débat. Ne pourrait-on donc pas envisager l'utilisation de ces collections et leur mise en espace pour introduire le débat sur des problèmes environnementaux actuels tels que l'extension des périodes de chasse ou la transgénèse ? En effet, dans la Grande Galerie et particulièrement dans l'acte III, les collections d'animaux disparus ou menacés, les dioramas présentant différentes scènes de chasse, les dispositifs expliquant la sélection artificielle et la transgénèse auraient pu être autant de supports et de repères à ces débats. Ainsi, le musée, à travers les collections qu'il propose, nous semble tout à fait capable de jouer le rôle d'espace public. Notons que c'est un désir exprimé par des professeurs lors d'un stage organisé conjointement par le Muséum et l'action culturelle du rectorat de Versailles autour de la notion d'évolution et de son exploitation dans la Grande Galerie. Lors d'une discussion sur l'acte III et la médiation des problèmes environnementaux en général, il s'est avéré que certains professeurs demandent explicitement aux musées de pouvoir les aider à se positionner dans les débats actuels. Mais est-ce le rôle du musée ? Nous rencontrons ici un autre problème qu'est celui de la politique institutionnelle des musées, dont nous allons aborder quelques aspects dans le paragraphe suivant

En effet, en abordant des thèmes polémiques, politiques et sociaux, le musée approche un terrain délicat. Tout d'abord, jusqu'où peut-il et veut-il aborder des questions touchant au développement des sciences là où elles posent de véritables problèmes de société ? On peut alors opposer aux deux extrêmes que sont la neutralité et le militantisme, l'objectivité scientifique, tout en sachant que la notion même d'objectivité scientifique est relative. On peut également ajouter que le débat et la discussion sont les garants d'une indépendance et peuvent être un moyen

d'éviter, pour le musée, d'être partisan. De plus, les responsables des musées devront évaluer la nature de l'engagement que le visiteur va accepter. En effet, il ressort d'une étude sur les attentes des visiteurs en matière d'expositions environnementales, que ces derniers ont des demandes contradictoires : ils veulent à la fois un engagement (c'est à dire des explications géopolitiques, des critiques des systèmes économiques) mais aussi le respect de leur indépendance et l'absence de politisation du discours muséologique (C. Debart, 1997). Enfin, le musée peut-il devenir un service public dont la mission est d'aider le public à faire des choix et à intervenir ? Ce fut par exemple le cas en Suisse, où pour préparer la votation sur le développement de l'utilisation des plantes transgéniques, certains musées (la fondation Claude Verdan³³, ou encore l'Alimentarium) se sont impliqués et ont proposé des expositions relatives au génie génétique.

En conclusion, nous retiendrons que l'espace public est un lieu de débat où s'effectue un usage public de la raison et de la discussion. Dans le musée, le caractère polysémique des objets, leur valeur émotionnelle, leur capacité à incarner certains éléments du débat sont autant d'atouts pour faire du musée un espace public en matière d'environnement. C'est par le biais de leur étude que l'on pourra tenter de structurer cette nouvelle forme de médiation qu'est la mise en discussion des sciences. Celle-ci permettra alors un questionnement social et politique des sciences qui sera à même de contribuer au développement d'une écocitoyenneté, indispensable aujourd'hui pour participer aux choix de société, notamment en matière d'environnement.

³³ se reporter à l'article de Ninian Hubert Van Blyenburgh dans ces mêmes actes de colloque.